

SRI LANKA

Environnement opérationnel

Contexte

Sri Lanka a connu une amélioration progressive de ses conditions de sécurité en 2011, deux ans après la fin du conflit qui a opposé pendant 26 ans les forces gouvernementales aux Tigres libérateurs de l'État tamoul. Parallèlement, l'environnement opérationnel est passé peu à peu de l'aide humanitaire vers le relèvement précoce et le développement. Ces tendances devraient se poursuivre en 2012.

À la fin août 2011, la majorité des déplacés internes, soit quelque 395 000 personnes, avaient regagné leur lieu d'origine, qu'ils avaient fui durant le conflit. Les déplacés qui vivent encore dans des camps ou des communautés d'accueil devraient rentrer chez eux en 2012. L'amélioration des conditions de sécurité devrait également inciter un nombre croissant de Sri-Lankais réfugiés à l'étranger à regagner de leur plein gré leur pays dans les années à venir.

Cependant, les personnes déplacées et celles de retour continuent de se heurter à des difficultés considérables. Dans les régions de retour du nord et de l'est du pays, le déminage des zones résidentielles n'est pas encore terminé. Une grande partie des terres agricoles ne sont toujours pas déminées, en particulier dans les zones qui constituaient les lignes avancées durant la guerre. Des travaux sont toutefois en cours pour rétablir les infrastructures et les services essentiels, afin de permettre à ceux qui regagnent leur domicile de recommencer à vivre dans la sécurité et la dignité.

Certains déplacés internes, principalement dans les districts de Jaffna et de Vavuniya, au nord de Sri Lanka, ne sont toujours pas en mesure de rentrer chez eux après un déplacement prolongé et vivent dans des communautés d'accueil. Le HCR continue de chercher des solutions durables pour les personnes qui ont fui leur domicile avant avril 2008, et dont le nombre s'élève à environ 90 000 à travers le pays. Il s'agit d'une situation complexe qui requiert des solutions adéquates de la part du Gouvernement.

Le nombre des demandeurs d'asile et des réfugiés présents à Sri Lanka devrait demeurer stable, mais la quête de solutions durables restera une question épineuse.



Chiffres prévisionnels pour Sri Lanka

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 - JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Pays divers	220	220	270	270	290	290
Demandeurs d'asile	Pays divers	200	-	100	-	100	-
Réfugiés rapatriés	Sri Lanka	21 300	15 000	30 000	25 000	30 000	25 000
Déplacés internes	Sri Lanka	156 000	156 000	81 000	81 000	13 000	13 000
Déplacés de retour ¹	Sri Lanka	118 000	118 000	75 000	75 000	68 000	68 000
Apatrides	Apatrides	-	-	2 000	2 000	3 000	3 000
Total		295 720	289 220	188 370	183 270	114 390	109 290

¹ Ces chiffres font référence au nombre estimé de déplacés internes qui devraient rentrer chez eux au cours de l'année.

Une assistance humanitaire demeurera nécessaire dans les années à venir, afin d'aider le pays à effectuer à plus ou moins long terme la transition entre la phase des secours et celle du relèvement précoce et du développement.

• Besoins

En tant que chef de file du module de la protection, le HCR a directement accès aux bénéficiaires dans toutes les zones de retour du nord du pays. Bien que les besoins d'assistance humanitaire et de protection des anciens réfugiés et déplacés internes demeurent sa principale priorité, l'Organisation apportera également son concours à certaines activités de développement communautaire. De plus, elle contribuera au renforcement des capacités des institutions nationales et des ONG locales impliquées dans le relèvement et la réintégration des anciens déplacés.

Le HCR est l'un des principaux pourvoyeurs de l'assistance humanitaire offerte aux personnes déplacées et de retour chez elles. La mise en œuvre de son projet d'allocation de logement est très appréciée des personnes de retour dans leur lieu d'origine car il leur permet de démarrer une nouvelle vie. Le processus d'enregistrement des bénéficiaires de l'allocation de logement offre au HCR une excellente occasion de collecter des informations de référence sur les conditions de protection, de suivre les retours et d'identifier les besoins spécifiques des familles rentrées dans leur lieu d'origine, en particulier des plus vulnérables.

La fourniture d'articles non alimentaires constitue une autre priorité, de même que la mise en œuvre de projets à impact rapide destinés à aider les communautés à se reconstituer et à trouver des moyens d'existence.

Face au nombre croissant de réfugiés sri-lankais qui devraient regagner leur pays en 2012, le HCR renforcera son assistance en les aidant à se réinsérer et à résoudre certaines difficultés liées aux retours. L'Organisation les aidera notamment à obtenir des documents d'état civil et s'efforcera de prévenir l'apatridie chez les Sri-Lankais nés à l'étranger.

| Stratégie et activités |

En 2012, le HCR continuera à offrir une assistance humanitaire aux déplacés internes et aux personnes de retour dans leur lieu d'origine. Compte tenu de la diminution globale du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, l'opération se détournera peu à peu des déplacés internes pour se concentrer sur les rapatriés. Durant cette phase de transition, il sera particulièrement important de trouver des solutions durables pour certaines populations encore déplacées et de résoudre les problèmes de propriété foncière et immobilière.

Le HCR devrait constater une augmentation significative du nombre des réfugiés sri-lankais dont il facilitera le rapatriement librement consenti, principalement en provenance d'Inde. Ces rapatriés bénéficieront d'une allocation de transport et de réintégration et d'une aide sous forme d'articles non alimentaires. Le nombre des retours spontanés devrait quant à lui décliner à mesure que les réfugiés seront informés du processus de rapatriement organisé. Par ailleurs, l'Organisation plaidera avec encore plus de vigueur pour que la nationalité sri-lankaise soit officiellement accordée aux réfugiés apatrides de retour dans le pays.



Déplacés de retour chez eux, travaillant dans leur jardin. Oddusudan, district de Mullaïtivu, nord-est de Sri Lanka.

HCR / D. SENEYRATNE

Le Haut Commissariat accentuera sa présence pour assurer le suivi des besoins de protection et renforcera son soutien aux mécanismes de protection instaurés par la société civile et les institutions nationales. Des activités de protection et des projets communautaires à impact rapide sous-tendront son action en 2012

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Environnement de protection favorable

- Mener des interventions de protection individuelles à l'endroit des déplacés internes, des réfugiés et des personnes de retour destinées à promouvoir leurs droits et à en surveiller le respect.
 - ➔ Le HCR assure un suivi régulier des besoins de protection dans les lieux de déplacement, de retour et de relogement et mène des consultations auprès de 7 000 personnes.

Procédures de protection équitables

- Promouvoir et appuyer la délivrance d'actes d'état civil.
 - ➔ Environ 5 000 personnes bénéficient d'un appui pour obtenir des documents d'état civil.

Solutions durables

- Apporter des solutions durables à la situation des déplacés internes par le biais du retour, de l'intégration sur place et du relogement.
 - ➔ Environ 90 pour cent des nouveaux déplacés installés dans des camps regagnent de leur plein gré leur région d'origine.
- Faciliter le rapatriement librement consenti des Sri-Lankais réfugiés en Inde ou ailleurs.
 - ➔ Le HCR aide environ 25 000 réfugiés à regagner leur pays.
- Faciliter la réinstallation des réfugiés enregistrés.
 - ➔ Le HCR aide environ 80 réfugiés à se réinstaller dans un pays tiers.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	122
Internationaux	14
Nationaux	97
JEA	5
VNU	3
Autres	3

et au-delà. Ils permettront de pérenniser les retours, d'améliorer les moyens d'existence et l'autosuffisance et de minimiser les risques dans les communautés accueillant à la fois déplacés internes de retour et des réfugiés rapatriés.

L'assistance offerte aux anciens déplacés internes sera progressivement réduite à mesure qu'ils rétabliront leurs moyens de subsistance et que les acteurs du développement étendront leurs activités pour combler les lacunes. Néanmoins, le HCR devra peut-être continuer à dispenser une assistance aux déplacés internes encore hébergés dans des camps et des centres sociaux.

Le HCR assurera la détermination du statut de réfugié, conformément à son mandat, et aidera les réfugiés reconnus comme tels à trouver des solutions durables. Les réfugiés ne sont pas autorisés à s'intégrer sur place ni à travailler à Sri Lanka, et le HCR continue à plaider pour que ces droits leur soient reconnus. Rares étant les réfugiés qui choisissent de regagner leur pays, la réinstallation demeure la principale solution envisageable. Hélas, les possibilités de réinstallation sont limitées, ce qui contraint les réfugiés à demeurer à Sri Lanka dans des conditions difficiles pendant des périodes prolongées.

○ Contraintes

Bien que l'accès des organisations humanitaires ait été facilité par rapport aux années précédentes, l'environnement opérationnel demeurera difficile en 2012, tant pour les Nations Unies que pour les ONG nationales et internationales. Ces difficultés risquent d'entraver les opérations du HCR, en particulier si l'accès des ONG partenaires à certains secteurs est limité. À mesure que s'effectue la transition vers le relèvement précoce et le développement, les fonds alloués à l'action humanitaire devraient diminuer, même si des difficultés considérables subsistent. Les besoins les plus pressants qui

ne sont pas pris en charge sont ceux des déplacés de longue date. Il sera essentiel d'obtenir l'appui des organisations de développement pour trouver des solutions durables pour cette population.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Le HCR conservera des liens étroits avec différents ministères et avec le Groupe de travail présidentiel chargé de la réinstallation, du développement et de la sécurité dans la Province du Nord. Il transférera progressivement la responsabilité des abris et des articles non alimentaires aux acteurs chargés du relèvement précoce, mais continuera à assumer un rôle d'orientation et de leadership, en particulier en matière de protection.

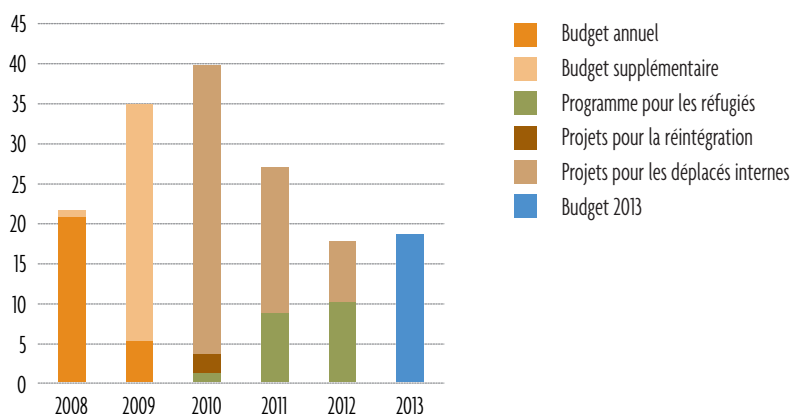
Le Haut Commissariat coopérera avec les autres acteurs concernés pour combler rapidement les lacunes dans les activités d'assistance ne relevant pas de son mandat. Ainsi, aux termes d'un mémorandum d'entente conclu avec la Banque mondiale, celle-ci s'appuiera sur les informations fournies par le HCR concernant les retours et les conditions de protection pour affecter des fonds aux efforts de relèvement et de reconstruction.

| Informations financières |

Depuis la fin du conflit, en mai 2009, les besoins financiers du HCR à Sri Lanka ont considérablement diminué et l'assistance humanitaire ciblée a permis de stabiliser la situation. L'année 2012 devrait être marquée par une augmentation des rapatriements de réfugiés et un ralentissement des retours de déplacés internes, rendant un certain nombre d'ajustements budgétaires nécessaires. Au total, le budget du HCR à Sri Lanka a diminué, passant de 27,2 millions de dollars E.-U. en 2011 à 17,7 millions de dollars E.-U. en 2012.

Budget du HCR à Sri Lanka 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2012 pour Sri Lanka (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Instruments régionaux et internationaux	17 956	0	0	17 956
Accès à l'assistance juridique	228 154	0	514 799	742 952
Sous-total	246 110	0	514 799	760 908
Procédures de protection équitables				
Conditions d'accueil	755 617	0	0	755 617
Enregistrement et établissement de profils	7 956	0	0	7 956
Détermination du statut de réfugié	97 956	0	0	97 956
Enregistrement et documents d'état civil	539 008	0	144 600	683 607
Sous-total	1 400 537	0	144 600	1 545 136
Protection contre la violence et l'exploitation				
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	225 654	0	151 700	377 353
Sous-total	225 654	0	151 700	377 353
Besoins élémentaires et services essentiels				
Santé	14 956	0	0	14 956
Abris et infrastructure	64 956	0	1 502 259	1 567 215
Articles ménagers et d'hygiène de base	83 412	0	1 525 220	1 608 631
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	9 456	0	0	9 456
Éducation	80 867	0	0	80 867
Sous-total	253 647	0	3 027 479	3 281 125
Autonomisation et autosuffisance communautaires				
Autosuffisance et moyens d'existence	1 210 254	0	1 731 019	2 941 272
Sous-total	1 210 254	0	1 731 019	2 941 272
Solutions durables				
Retour volontaire	3 645 543	0	0	3 645 543
Réintégration	918 262	0	600 799	1 519 060
Réinstallation	23 867	0	0	23 867
Réduction renforcée des cas d'apatridie	0	68 724	0	68 724
Sous-total	4 587 672	68 724	600 799	5 257 194
Logistique et appui aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 131 269	0	515 299	1 646 568
Gestion des opérations, coordination et appui	1 045 477	0	868 197	1 913 674
Sous-total	2 176 746	0	1 383 495	3 560 241
Total	10 100 618	68 724	7 553 889	17 723 230
Budget 2011 révisé	8 952 734	0	18 218 959	27 171 693

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Administration publique et de l'Intérieur
Ministère du Développement économique
Ministère des Finances et de la Planification
Ministère de la Réinstallation

ONG

Centre d'action sociale de Jaffna
Conseil danois pour les réfugiés
Muslim Aid
OFERR
Organization for Human Rights and Resources Development
Rural Development Foundation
Saravodaya
Sewalanka Foundation
The Refugee Rehabilitation Organization

Autres

Bank of Ceylon
BSP/ONU
Commission des droits de l'homme de Sri Lanka
PNUD

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Groupe de travail présidentiel chargé de la réinstallation, du développement et de la sécurité dans la Province du Nord
Ministère des Affaires étrangères
Ministère du Développement de l'enfant et de la Condition féminine
Ministère de la Justice
Ministère des Langues nationales et de l'Intégration sociale
Ministère de la Réhabilitation et de la Réforme des prisons
Ministère des Services sociaux

ONG

Agence adventiste de secours et de développement
CARE
Caritas
Centre on Housing Rights and Evictions
Christian Aid UK
Conseil norvégien pour les réfugiés
Deutsche Welthungerhilfe
Habitat for Humanity
Handicap International
HelpAge International
Malteser International
Oxfam
People in Need
Relief International
Save the Children Sri Lanka
Schweizerisches Arbeiterhilfswerk
United Methodist Committee on Relief
Vision mondiale Sri Lanka
ZOA Refugee Care

Autres

AJCI
Banque asiatique de développement
Banque mondiale
CICR
Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit